



L'ECHO de l'Interco

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

N°11 Février 2011

Édito



L'année qui commence est l'occasion de faire des projets, de tracer des perspectives. Pour 2011, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles n'en manque pas ! En 2010, la CCPC s'est attachée à maintenir le cap de ses engagements ; ils vous seront relatés prochainement dans un bilan de mi-mandat.

Cette nouvelle année sera marquée par la mise en œuvre de nombreux projets qui touchent le quotidien des habitants du territoire. Nous sommes désormais à mi-parcours de ce mandat et le travail effectué sur cette première moitié a porté ses fruits.

En 2011, nous maintiendrons la poursuite des efforts d'accompagnement en matière sociale, avec la petite enfance et le scolaire. Notre volonté reste d'apporter aide et soutien à l'ensemble des acteurs de notre territoire, à ceux qui le font vivre et l'animent pour construire, ensemble, un mieux vivre plus attrayant, une vie plus solidaire.

2011 signera l'aboutissement de certains travaux et la mise en service de certains bâtiments : d'autres chantiers s'enclencheront, après le vote du budget, les plus importants étant pour les travaux bâtiments : la 1^{ère} phase de la mise en conformité de l'accessibilité pour les Établissements Recevant du Public pour les personnes handicapées, la finalisation du diagnostic énergétique des bâtiments publics, les

études pour la construction de l'école élémentaire de Villy-le-Bouveret et en groupement avec la commune pour la partie périscolaire, l'étude sur la construction élémentaire d'Allonzier la Caille, la réalisation de l'éclairage du stade des Ebeaux, l'aménagement du RD27 à Copponex : sécurisation des abords du stade des Chardons...

Pour la partie eau et assainissement : l'extension des réseaux d'assainissement à Cuvat secteur la Montagne et à Andilly chez Canard, le renforcement des réseaux en coordination avec l'aménagement de la place du Noiret à Cruseilles, la 1^{ère} tranche des travaux de mise en conformité de la step d'Allonzier la Caille qui collecte les communes de Cruseilles, Cuvat, Villy-le-Pelloux et Allonzier, le renforcement du réseau d'eau potable entre Copponex et Mézier, l'aboutissement attendu du schéma prospectif d'eau potable.

Un défi de taille à relever en 2011 sera de préparer la réforme territoriale, qui doit nous permettre de valoriser au mieux notre territoire. D'autres projets s'imbriquent comme les coordinations des Plans Locaux d'Urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale... nous devons mener de front cette gestion complexe afin de définir notre place et de défendre au mieux le bien-être de nos concitoyens.

Je puis vous assurer de ma détermination au service de l'intérêt général.

Gilles Pecci

Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Sommaire

- ÉDITO
- VOEUX DU PRESIDENT
- POLITIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
- TOITS TERRASSES ET TOITS EN PENTE
- TOURISME SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPC
- TRANSPORT SCOLAIRE
- UN JOUR, SAINT MAURICE
- BRÈVES ET AGENDA
- LA GRANDE TOMBOLA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Bureaux :
268 route du Suet
74350 CRUSEILLES

Tél. : 04 50 08 16 16
Fax : 04 50 08 16 20

E-mail :
ccpc@ccpaysdecruseilles.org
Site :
www.ccpaysdecruseilles.org

Les Voeux du Président

Gilles PECCI, Président de la CCPC, a présenté ses vœux vendredi 14 janvier 2011 devant plus de 200 personnes, personnels et élus, acteurs locaux, enseignants, acteurs économiques, entreprises rassemblés pour la circonstance.

Ce fut l'occasion de rappeler le dynamisme du territoire et sa volonté d'aller de l'avant sans perdre de vue l'intérêt général : il a évoqué toutes les réalisations, qui sont, dit-il, le fruit du travail des élus et des agents de la CCPC. Le fruit de choix ambitieux mais responsables. Les élus ont su se mobiliser et se fédérer autour de ces projets. Certes, il reste encore beaucoup à faire. Il a précisé que les investissements se poursuivront, sans nul doute, au terme de ce mandat, sur l'ensemble du territoire. Et de conclure « Je sais pouvoir compter sur vous, en 2011 et jusqu'en 2014, pour entretenir, valoriser, inventer notre patrimoine, et poursuivre ce chemin que nous avons tracé ensemble. »



Discours du Président



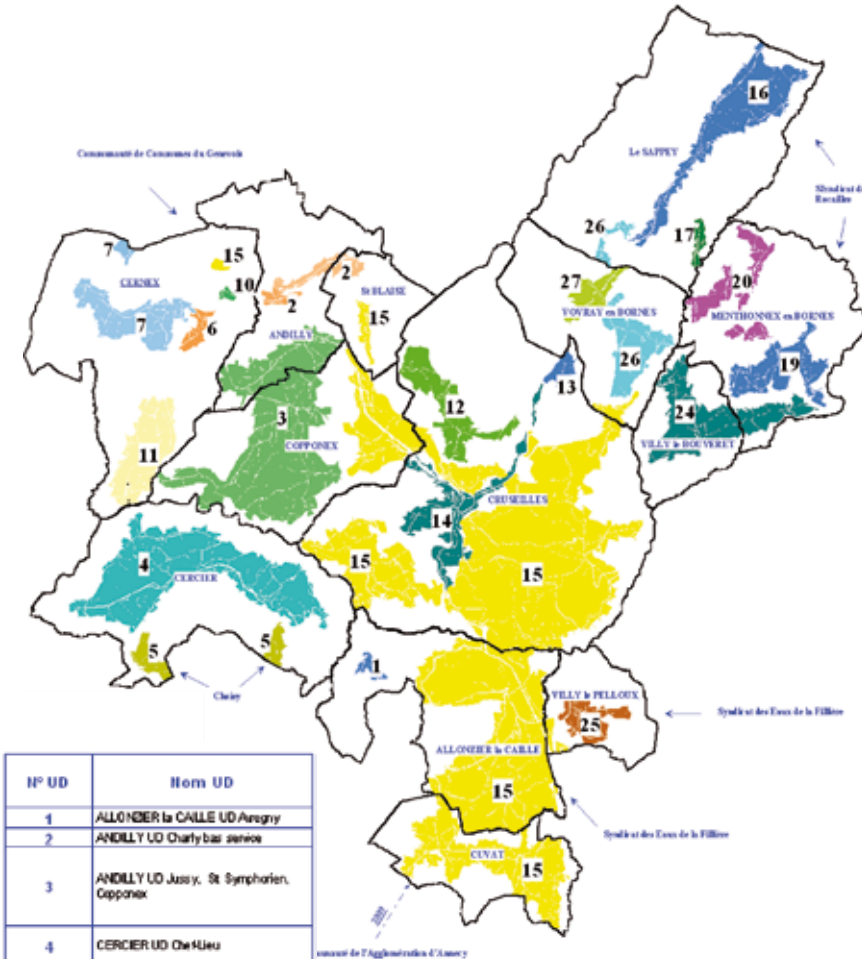
Élus, personnels, enseignants, acteurs économiques

Politique de l'eau et de l'assainissement collectif

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles regroupe 13 Communes : Allonzier la Caille, Andilly, Cercier, Cernex, Copponex, Cruseilles, Cuvat, Menthonnex-en-Bornes, Saint-Blaise, le Sappey, Villy-le-Pelloux, Villy-le-Bouveret et Vovray-en-Bornes. Dans ce périmètre, la compétence en matière d'eau potable est intégralement portée par la CCPC.

Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Carte des Unités de Distribution



NP UD	Nom UD
1	ALLONZIER la CAILLE UD Aragny
2	ANDILLY UD Charly bas service
3	ANDILLY UD Jussey, St Symphorien, Copponex
4	CERCIER UD Chef-Lieu
5	CERCIER UD Chetay
6	CERNEX UD Chef-Lieu
7	CERNEX UD Chévat
10	CERNEX UD Verléze
11	CERNEX UD La Chapelle
12	CRUSEILLES UD Auvérins
13	CRUSEILLES UD Courants
14	CRUSEILLES UD Général
15	CRUSEILLES UD District Rural de Cruseilles
16	LE SAPPEY UD Chef-Lieu
17	LE SAPPEY UD Cornillon
19	MENTHONNEX en BORNES UD Chef-Lieu, la Revozie, Trossat
20	MENTHONNEX en BORNES UD la Rippe, Marcollet
24	VILLY le BOUVERET UD Chef-Lieu, Pélou, les Petits Pommés
25	VILLY le PELLOUX UD Communale
26	VOVRAY en BORNES UD la Mouille
27	VOVRAY en BORNES UD Rogin

Un outil de coopération intercommunale original

L'intercommunalité a été créée en 1973 par des élus précurseurs. Ils avaient perçu l'intérêt d'un outil de coopération à l'échelle départementale, en complément des syndicats locaux de communes. L'objectif recherché : mettre en commun entre collectivités rurales et de taille moyenne des services techniques et administratifs spécialisés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement au même titre que ceux des grandes agglomérations.

Une double culture de service public et d'entreprise

Les femmes et les hommes qui constituent le potentiel humain de la CCPC, élus et salariés, sont animés par une double culture de service public et d'entreprise : culture de service public quant aux objectifs, avec un fil directeur : l'intérêt général, culture d'entreprise en termes de méthode et d'organisation avec une double volonté : la qualité et l'efficacité du service rendu d'une part, le meilleur usage possible de l'argent public d'autre part.

L'enjeu

C'est assurer le confort aux usagers et la protection de l'environnement en mobilisant l'ensemble des savoir-faire nécessaires tout en bénéficiant d'économies d'échelles. Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est en cours de réalisation sur le territoire de la CCPC. Parallèlement au SCOT, les élus de la CCPC ont engagé un Schéma Directeur de l'Alimentation en Eau Potable afin d'assurer la distribution de l'eau en quantité et en qualité à tous les abonnés.

Cette réflexion s'inscrit dans une politique de gestion globale de la ressource en eau, depuis le prélèvement de l'eau jusqu'à sa restitution dans le milieu naturel après traitement. En effet, le raccordement de nouveaux abonnés au réseau de distribution de l'eau potable entraînera une augmentation des prélèvements dans le milieu naturel, prélèvements qui ne devront pas porter atteinte au réseau hydrographique. Ce Schéma Directeur pour l'Alimentation en Eau Potable à l'horizon 2020 (SDAEP) a été réalisé de 2001 à 2008 et montre une première adéquation besoin/ressource ainsi qu'un état précis du patrimoine Eau potable de la CCPC avec une planification des travaux à réaliser.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC) est un territoire en pleine évolution qui compte aujourd'hui 12 440 habitants et qui devrait en compter entre 15 000 et 17 000 d'ici 10 ans. Elle se situe sur un territoire stratégique, du fait de sa position entre les deux grands bassins de vie Genevois et Annécien.

Avec l'accroissement prévisible de sa population et ses projets de développement économique, la gestion des ressources en eau devient un enjeu majeur. Sa résolution passe par une stratégie globale sur ce territoire.

Soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant de l'eau potable, puis de l'assainissement et de l'épuration, le Service des eaux de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles constitue aujourd'hui un outil de coopération intercommunale spécialisé et reconnu.

Chaque jour, il construit, entretient, rénove et optimise les installations d'eau potable et d'assainissement desservant les quelques 6 100 abonnés dans les 13 Communes du territoire.

Fort de l'engagement de ses élus et du professionnalisme de ses agents, la CCPC véhicule des valeurs de proximité, de performance, de respect de l'environnement et de promotion d'un développement durable dans le but de vous servir toujours mieux : « Ensemble dans l'exigence ».

Les axes de travail en matière d'eau et d'assainissement collectif peuvent se résumer selon 3 valeurs

Proximité, performance et développement durable

Continuer à assurer en permanence la distribution d'une eau de qualité et en quantité suffisante à l'ensemble des habitants du territoire.

Entretien et maintenance quotidienne du patrimoine eau et assainissement

Les services possédant les compétences spécifiques à ces domaines sont structurés et veillent chaque jour à suivre, entretenir, contrôler et optimiser les installations nécessaires pour assurer le service public d'eau potable.

Refonte des Règlements de Services eau et assainissement

Pour augmenter la lisibilité des actions du service eau assainissement, la CCPC a programmé pour 2011 la refonte des règlements de service d'eau et d'assainissement ainsi que la rédaction de brochures de communication aidant à sa bonne compréhension.

LE PÔLE DE L'EAU

Le patrimoine eau potable de la CCPC se caractérise par (données 2010)

- 270 km linéaire de réseaux (adduction et refoulement)
- 23 captages,
- 16 stations de pompage,
- 54 réservoirs représentant une capacité de stockage de 5 180,50 m³,
- 35 sites équipés de télégestion.
- 6 100 abonnés présents pour une consommation annuelle de 678 444 m³.

Des efforts conséquents sont réalisés depuis une dizaine d'année pour assurer l'augmentation des rendements de réseaux. Ils permettent de limiter les volumes d'eau perdus qui occasionnent des coûts de fonctionnement, tout en conservant la maîtrise du prix de l'eau sur le territoire.

Ce travail de grande ampleur passe par de nombreuses actions : notamment des investissements sur le renouvellement des réseaux les plus fuyards, à raison de 200 € HT en moyenne le mètre linéaire, un suivi régulier des volumes distribués... Ce travail de longue haleine porte ses fruits avec un rendement de réseau passé en 5 ans de 52 à 76% soit une diminution de près de 250 000 m³ d'eau perdue sur le réseau.

L'intégration des nouvelles technologies dans la gestion de l'eau

Les services pérennisent et font progresser ces actions en s'appuyant sur les nouvelles technologies (télégestion, régulation...).

La coordination régulière avec les grands travaux d'aménagements des différentes communes

La CCPC va poursuivre son accompagnement des projets des communes du territoire (dans la limite budgétaire fixée) par le biais de conventions de groupement de maître d'ouvrage (comme cela a été le cas en 2009 et 2010 avec les travaux des traversées RD 1201 à Cruseilles et à Allonzier la Caille).

La qualité de l'eau, un axe majeur

La qualité de l'eau distribuée reste un axe majeur de la collectivité qui va lancer dès 2011 une campagne de sensibilisation et de travail concernant la saveur de l'eau. La présence de chlore, élément indispensable à la bonne désinfection, peut parfois être incommode.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La préservation et l'amélioration des milieux récepteurs du territoire

En matière d'assainissement, la CCPC poursuit progressivement l'extension des réseaux de collecte dans les secteurs d'assainissement collectif selon le schéma directeur d'assainissement de 1996.

Elle a doté le territoire de 8 stations d'épuration dont 7 de type roseaux dans un esprit de développement durable du fait de leur principe de fonctionnement et de leur intégration dans le territoire.

L'assainissement collectif présent dans la majorité des chefs-lieux des territoires

De nombreux investissements ont permis de collecter et de traiter les eaux usées de la majorité des chefs-lieux et d'opter en faveur d'une modernisation et d'une mise aux normes.

Pour faire face au développement du territoire, la station d'épuration d'Allonzier la Caille, qui traite les eaux usées d'Allonzier la Caille, Cruseilles, Cuvat et Villy-le-Pelloux, va être le lieu de travaux importants de réhabilitation sur 3 - 4 ans pour un montant total de près de 3 millions d'euros. La CCPC mène ces travaux de modernisation dans un esprit de développement durable avec un choix de technologies adaptées tout en respectant des normes de rejets très strictes pour optimiser la qualité des rejets dans les Usses avec une filière de traitement très proche de celle mise en œuvre en eau potable.

La volonté d'améliorer l'environnement de notre territoire est complétée par une collaboration étroite avec le Syndicat Mixte d'Études du Contrat de Rivière des Usses avec lequel de nombreuses réunions de travail permettent de mettre en commun nos actions.

L'amélioration de la collecte avec un diagnostic des réseaux d'eaux usées en 2011

Tout comme en eau potable, le prochain axe d'optimisation du service assainissement sera le lancement d'un diagnostic de réseaux permettant de dépister les eaux parasites (pluviales et naturelles) renvoyées dans les réseaux d'eaux usées, qui perturbent le bon fonctionnement des stations d'épurations.

Que l'on le veuille ou non, les changements de société et de ses techniques amènent un bouleversement radical des mentalités et des formes des constructions. Il convient dès lors de bien poser le problème et d'y réfléchir pour éviter les erreurs, garder son libre arbitre et percevoir les manipulations.



- Quand on évoque les « économies d'énergie », cela porte sur des modifications de comportements et sur la mise en œuvre de matériaux isolants en sols, murs et toiture pratiquement doublés en épaisseurs et en efficacité par rapport à ceux utilisés ces vingt dernières années.
- Quand on évoque le « développement durable », cela porte sur des choix de matériaux évitant les produits plastiques ou chimiques, mais privilégiant ceux pouvant être réutilisés après la démolition de la construction. En fait, nous pouvons faire référence à toutes les anciennes constructions du siècle précédent.
- À aucun moment nous ne pouvons donc conclure que de fait, les volumétries traditionnelles et leurs matériaux (toitures en pentes, crépissages) sont à oublier et qu'il faut construire des façades en bois couvertes par des toits terrasses dépourvus de débords.
- Le « Grenelle II » pour l'environnement préconise de conserver l'eau de pluie en « végétalisant les toitures », il n'est pas cité l'obligation de faire des terrasses. Un bon exemple est le projet de piscine de Morzine avec toitures en pente et plantation d'herbe sur cette dernière.
- Le bulletin n°6 de février 2010 de l'Echo de l'Interco présentait en pages 2 et 3 deux projets de construction « La structure petite enfance et l'école maternelle de Villy-le-Pelloux », l'un de volumétrie traditionnelle, l'autre contemporaine, les deux correspondent tout à fait au respect des normes citées précédemment (voir illustrations).
- Il est évident que les villages de la Communauté de Communes, tout comme les hameaux, méritent d'être respectés dans leur caractère et surtout leur identité, et ceci loin d'un phénomène de modes. Il convient de continuer à les protéger au nom de la « conformité au caractère des lieux » des articles n°11 des règlements des Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U).
- En revanche, en dehors de ces espaces, dans leur périphérie et en zones moins denses, il faut laisser aux architectes et autres concepteurs la liberté de création avec des projets de forme contemporaine. Ces choix correspondant surtout à un « désir de changement » par rapport au passé au niveau de l'aspect et du mode de vie. Plutôt que la conséquence d'application de normes techniques tout à fait louables et obligatoires dès 2011.
- Précisons enfin pour le cas des maisons à ossature bois, très positives en développement durable, qu'elles peuvent très bien être réalisées en secteurs de villages en traitant leurs façades avec un crépissage teinté sur un support normalisé en correspondance.



Toits en pente : École maternelle de Villy-le-Pelloux



Toits terrasses : Structure petite enfance

Le tourisme sur le territoire de la CCPC

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a prévu dans son mandat le développement du tourisme en pays de Cruseilles. Une commission tourisme composée d'élus et de professionnels du tourisme a été mise en place pour élaborer les grands axes de travail.

Le rôle de la commission

La commission tourisme est un lieu d'échanges, de réflexions et de propositions sur les questions du développement touristique.

Différents groupes de travail ont été constitués suivant les affinités et l'expérience de chacun afin d'avancer sur les différents projets : chemins de randonnée, patrimoine, hébergement/restauration, produits du terroir, animations,

tourisme et handicap et promotion/communication.

La commission tourisme se réunit une fois tous les deux mois pour élaborer une synthèse du travail des différents groupes constitués et prendre les décisions et les orientations.

Les objectifs

La commission tourisme s'est fixé 4 grands objectifs :

- Promouvoir le territoire
- Renforcer l'image du Pays de Cruseilles et la développer
- Susciter l'intérêt du touriste présent en lui proposant des circuits de randonnées et des intérêts touristiques sur le territoire
- Développer des services offerts aux touristes

Les actions

Un premier long travail de recensement a été effectué : ainsi tous les éléments patrimoniaux, hébergements, restaurants, producteurs et artisans locaux des 13 communes sont répertoriés et diffusés sur l'onglet tourisme du site Internet de la CCPC www.ccpaysdecruseilles.org/Tourisme.

Le guide touristique du territoire version papier sera édité courant mai 2011.

Parallèlement, la commission tourisme projette d'inscrire des boucles de randonnée au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée). Trois boucles de randonnée pédestre et une boucle de randonnée équestre devraient être proposées en 2012 : la boucle des Bains de la Caille, les Vergers de Cercier, et le Vieux Cruseilles ; la boucle équestre sera la continuité de la boucle existante « entre Usse et Vuache ». Cette boucle équestre traverserait les communes de Cercier, Cernex et Andilly.

Pour marquer notre présence en tant qu'entité touristique dans les différents offices de tourisme de la région et sur les brochures de Savoie Mont-Blanc, la CCPC a adhéré à une base de données SITRA (une base enregistrant 87 000 informations touristiques de la région : lieux à visiter, événements, hébergements,...) : cette base reste l'assurance d'une info fiable grâce au réseau des 270 offices de tourisme qui renseignent directement et utilisent l'information de SITRA.

L'aboutissement de toutes ces actions se concrétisera par l'ouverture, dans un premier temps d'un point info puis par la suite d'un office de tourisme intercommunal.

Un travail avec le CDRA Usse et Bornes

Le Contrat de Développement de Rhône Alpes, contrat d'objectif et de moyens financiers entre la Région et les collectivités, représente un outil d'aménagement et de développement au service des acteurs locaux et des territoires de projets. Sur les Usse et Bornes - territoire des Communautés de Communes Fier et Usse, du Pays de Cruseilles, du Pays de Fillière, Pays de Seyssel, de la Semine et du Val des Usse, le CDRA comprend plusieurs actions dont : l'écotourisme, l'accessibilité, la promotion du territoire Usse et Bornes. Les actions touristiques menées par le CDRA, les offices de tourisme et les collectivités intègrent peu à peu la démarche vers un territoire écotouristique et accessible : les journées d'information des acteurs touristiques (éducteurs) ont pris une dimension nature, le site Internet a été renouvelé et est désormais référencé sous le terme www.lesjardinsdehautesavoie.com.



Accrobranche



Promenade en VTT



Balade avec des ânes

Transport scolaire



24^{ème} campagne nationale sur la sécurité 2010 - 2011
Source : Adateep

L'incivilité : l'affaire de tous

Bagarres, mauvaise ambiance dans le car, chahut, jet d'objets divers sur le chauffeur etc.... ; autant de gestes et de comportements d'élèves qui ont été constatés sur nos circuits depuis ce début d'année scolaire.

Pour limiter ces comportements perturbateurs qui peuvent être à l'origine de conséquences graves sur la conduite du chauffeur, les élus de la CCPC en charge des transports scolaires, ont choisi de prendre au sérieux ces signes d'une tendance croissante à l'incivilité.

Il a donc fallu rappeler aux élèves que le car n'était pas un espace de jeu et de « non-droit ».

Ainsi, des contrôles dans les cars ont été effectués par un contrôleur assermenté ; par ailleurs, des rencontres à la CCPC entre élèves, parents, transporteurs, contrôleurs, équipes pédagogiques et élus, ont permis d'échanger sur la « Transport Attitude » à avoir dans le car !

M^{me} Sylvie MERMILLOD et M. Jean-François VERNON ont donc souhaité rappeler certaines règles de courtoisie et de respect nécessaires au bon déroulement des services de transports scolaires.

L'objectif premier de ces rencontres était de désamorcer l'escalade des comportements d'incivilité et de rétablir une communication positive entre élèves mais aussi entre les élèves et les conducteurs de cars.

Il semblerait que ces échanges aient, à priori, porté leur fruit. Pour autant, la vigilance reste de mise et chaque manquement constaté fera systématiquement l'objet d'une convocation amiable ... dans un premier temps !!

Un jour, Saint-Maurice

CRUSEILLES
Un jour à l'école
Saint Maurice

Rencontre festive
des écoliers d'hier et d'aujourd'hui

18 Septembre 2011

18 SEPTEMBRE 2011

« Cette date est sans nul doute la première à réserver sur votre prochain agenda 2011.

L'Ecole Saint-Maurice revêt une fois encore ses habits de fête.

Cette journée baptisée "Un jour Saint-Maurice..." réunira tous ceux qui ont partagé dans cette école des moments inoubliables (élèves, enseignants, parents...).

Cette fête doit aussi rassembler tous ceux qui ont œuvré, de tout temps, pour que cette école soit toujours présente et importante.

Nous souhaitons nous souvenir de tous ceux qui ont donné de leur temps pour que vive Saint-Maurice.

Partageons une fois encore l'amitié qui nous réunit, et transmettons aux enfants et à leurs parents, l'envie de continuer d'écrire cette belle histoire de l'école Saint-Maurice.

Pour essayer de contacter tous ceux qui peuvent dire « Un jour, à Saint-Maurice... », un fichier d'adresses est en cours de mise à jour.

Si vous souhaitez faire partie de cette belle journée, vous pouvez nous faire parvenir vos coordonnées soit par mail à mailunjourstmaurice@free.fr soit par courrier à l'adresse suivante :

ECOLE ST-AURICE « Un jour, St-Maurice » - 246, rue des Frères - 74350 CRUSEILLES.



Une invitation vous sera envoyée avec le détail du déroulement de ce grand jour.

Programme prévisionnel (en cours de finition...): messe, apéritif, repas, expositions photos, lâcher de ballons, kermesse... D'ores et déjà, partagez cette information avec vos proches et voisins...»

Charline CHIRON, présidente de l'A.P.E de l'école privée Saint Maurice.

Brèves

L'école de musique



Après les auditions et le marché de Noël qui ont remporté un vif succès, l'école de musique vous invite à nouveau à quelques rendez-vous musicaux :

- Jeudi 27 Janvier à 18h à l'école de musique: Audition avec la participation de l'atelier de percussions du collège L. Armand.
- Mercredi 16 Février à 19h30 à l'école de musique: Audition de la classe de chant.
- Jeudi 24 Février à 18h à l'école de musique: Audition «Mini-Mômes/Maxi-Mômes».

Ces rencontres sont l'occasion d'entendre des instruments d'une grande diversité et notamment la classe de percussions qui vient d'acquérir une quatrième timbale. Nous remercions le Contrat de Développement de la Région Rhône-Alpes et le Comité du Festival de l'Harmonie pour le financement de cet instrument.

D'autres projets se profilent en ce début d'année avec tout d'abord un échange entre 4 classes de saxophones du département pour un court séjour à Paris : visite de l'atelier Selmer (fabrique d'instruments) et de l'Assemblée nationale, et pour terminer la journée en musique, nous prévoyons un petit concert au salon de l'agriculture le 25 février.



Souvenir de notre sortie « Ciné-Concert » au Victoria Hall à Genève avec les classes de solfège de l'école de musique le 16 décembre 2010.

Par ailleurs, les professeurs, les classes d'éveil musical de l'école de musique et les élèves des écoles du Sappey et de Vovray travaillent à l'élaboration d'un CD sur le thème de « l'autre ».

- Concert et vernissage du CD le 25 Mars à 18h30 à la salle des fêtes du Sappey.

Alors venez nombreux pour partager ces bons moments musicaux afin de débiter au mieux cette nouvelle année.

Salon Alpeco



26 et 27 février
10h à 19h - Salle des Ebeaux - Cruseilles
ENTRÉE GRATUITE

32 Expositants
Conférences samedi & dimanche
Avec la présence de Prioritaire et de la Maison du Salève

Ateliers d'animations pour les enfants



La 3^{ème} édition du salon du développement durable à Cruseilles a lieu les 26 et 27 février 2011 au gymnase des Ebeaux, organisée par Alp'Environnement. Le stand de la CCPC présentera son service eau et assainissement, le bâtiment intercommunal de basse consommation et le compostage individuel.

Venez assister à la conférence sur «l'eau et l'assainissement sur le territoire» par la CCPC, dimanche 27 février à 16h30 au salon du développement durable

Agenda



Allonzier la Caille

Vendredi 25 février à 19h : la bibliothèque reçoit l'écrivain Jean-Noël Blanc lauréat du prix «Lettres Frontière 2010»

Andilly

15 janvier au 13 mars : patinoire au Hameau du Père Noël

Cernex

Samedi 19, 26 février à 20h30, dimanche 27 février à 17h, vendredi 4, samedi 5 et 12 mars à 20h30 : Pièce de théâtre de l'association la Marmotte «Les anges ne portent pas de noeud pap!» à la salle des fêtes

Cercier

Dimanche 20 mars : Salon des vins (viticulteurs et charcutiers de Cercié Beaujolais-dégustation, vente) à la salle polyvalente

Copponex

Samedi 26 mars : Soirée déguisée et repas dansant de l'APE de Copponex

Cruseilles

Samedi 19 février : Championnat de Tennis de table en salle annexe du Gymnase

Lundi 28 février de 7h30 à 10h30 : Don du sang à la salle des Ebeaux

Samedi 5 et dimanche 6 mars : Compétition de Judo au Gymnase

Samedi 12 et dimanche 13 mars : Salon du Prêt-à-Porter au Gymnase

Samedi 19 mars : Loto au Gymnase

Samedi 19 mars : Championnat de Tennis de table en salle annexe du Gymnase

Samedi 26 et dimanche 27 mars : Salon des Vins au Gymnase

Dimanche 27 mars : Course cycliste - 76^{ème} édition de la «Doyenne» régionale Annemasse Bellegarde Annemasse - Passage à Cruseilles entre 14h30 et 15h

Samedi 2 avril : Championnat de Tennis de table en salle annexe du Gymnase

Samedi 2 et dimanche 3 avril : Week-end vélo test au bord du lac des Dronières. Inscriptions dans les magasins ou sur le site www.veloland2savoie.fr

Samedi 9 avril : Visite guidée du château de Ferney organisée par Cruseilles en Marche

Samedi 9 et dimanche 10 avril : Spectacle Enfants de l'école de musique en salle annexe du Gymnase

Menthonnex-en-Bornes

Samedi 19 mars à 19h30 : Concours de Belote à la salle polyvalente

Dimanche 20 mars à 14h : Loto du Club des Aînés à la salle polyvalente

Samedi 2 avril à 14h : Kid's Party à la salle polyvalente

Samedi 9 avril à 20h : Concert du Choeur des Bornes à l'église



Tentez votre chance pour gagner un chéquier d'une valeur de 500 € en vous rendant chez les commerçants participant à la tombola.

Depuis son lancement en décembre 2010, la Grande Tombola a fait des émules : environ 3 000 usagers ont participé et 17 gagnants ont reçu un chéquier de 500 € à dépenser chez les commerçants et artisans du territoire.

70% des usagers sont habitants du territoire et 30% sont issus des communes voisines comme Groisy et Choisy.

La liste des gagnants est consultable sur www.ccpaysdecruseilles.org.

Pour augmenter vos chances de gagner, rendez-vous chez les commerçants ou artisans.

Les prochains tirages au sort auront lieu à 12h15 : samedi 26 février au bar-restaurant chez Gaud, samedi 26 mars à l'imprimerie Act Color et samedi 30 avril chez Kit Couture.

500 € à gagner chaque semaine

Chez
les commerçants
et artisans participants
du Pays de Cruseilles

FISAC
PAYS DE CRUSEILLES

du 1^{er} décembre 2010 au 31 décembre 2011

jeu organisé par Cruseilles Actif et
la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles



1^{er} tirage au sort le samedi 4 décembre 2010 en présence des élus : Jean-loup Galland, Conseiller général du canton de Cruseilles, Gilles Pecci, Président de la CCPC, Christian Bunz, Maire de Cruseilles, André Vesin, Vice-président du commerce et services.



Tirage au sort chez Les Secrets d'Hortense le 11 décembre 2010



La 1^{ère} gagnante de la commune de Choisy



Tirage au sort par une main innocente